# Périmètre apaisé triangle Annaz/Fruitière/Menuiserie

**Equipe de projet** : Cathy Macia, Annie Marcelot, Camille Grosjean, Sylvie Lobert, Antonia Schwegler, Rudi Berli et Sibyl Szedressy, Isabelle Fleury, Alain Teddy MAYAUD, José Buitro

**But du projet** :

- Dissuader le trafic de transit au chemin de l'Annaz de façon à permettre de relier Pougny Bas en toute sérénité à vélo ou à pied
- Sécuriser le cheminement piéton dans le secteur Menuiserie

**Objectifs du projet** :

- séparer les flux TIM et mobilités douces (hors ayants droits)
- créer un cheminement piéton au chemin de l'Annaz
- modifier le cas échéant les sens de circulation

**Secteur Menuiserie**

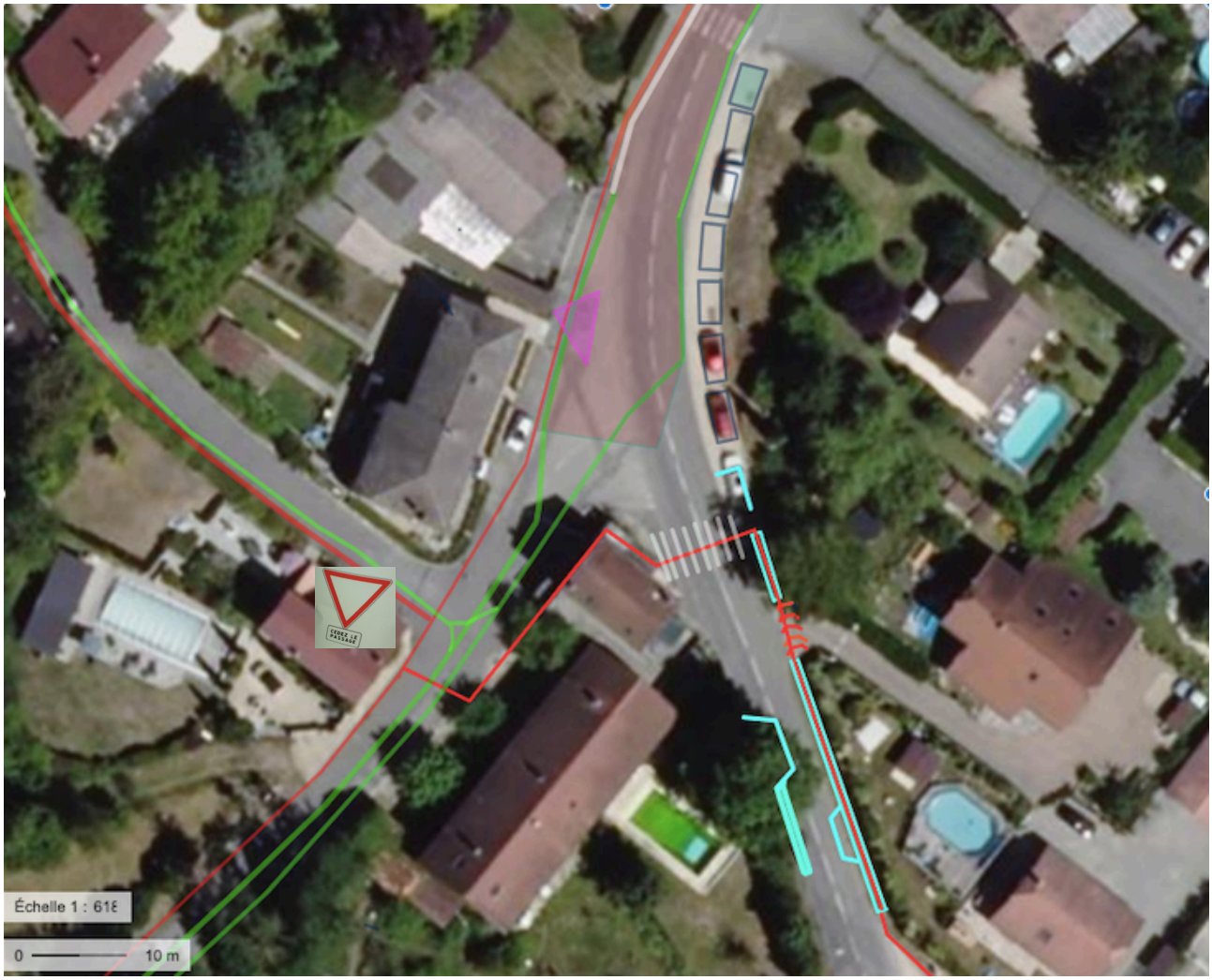


- Mise à jour: 2/4/2022

# Périmètre apaisé triangle Annaz/Fruitière/Menuiserie

- Panneau «cédez le passage», au bas de la rue de l'Asticot Palace pour les cyclistes descendant.
- Trottoir en stabilisé (turquoise), avancée de trottoir (turquoise), trottoir avec abaissées (rouge), à droite
- Bordure avec avancée de trottoir (turquoise), à gauche. On remplace les rondinos par des avancées de trottoir. 3,5 m entre la bordure et l'avancée d'en face
- Nouveau passage pour piétons (blanc)
- Rondino sur 3,5 m en lieu et place d'une place de stationnement pour assurer la visibilité des piétons au passage (turquoise)

**Panneaux à installer:**

- Panneau Cédez le passage (1)
- Panneau resserrement (2)

P**artenaires/autorisations:** Département : accord de principe; GAP poubelles semi-enterrées; projet RezoPouce

**Budget estimé à confirmer**: environ 10'000 EUR sur budget 2022 + 2 panneaux (160 EUR)

**Prochaines étapes:**

- Obtenir un devis non accepté
- Commander et installer les panneaux

**Début des travaux envisagé**: été 2022

# Périmètre apaisé triangle Annaz/Fruitière/Menuiserie

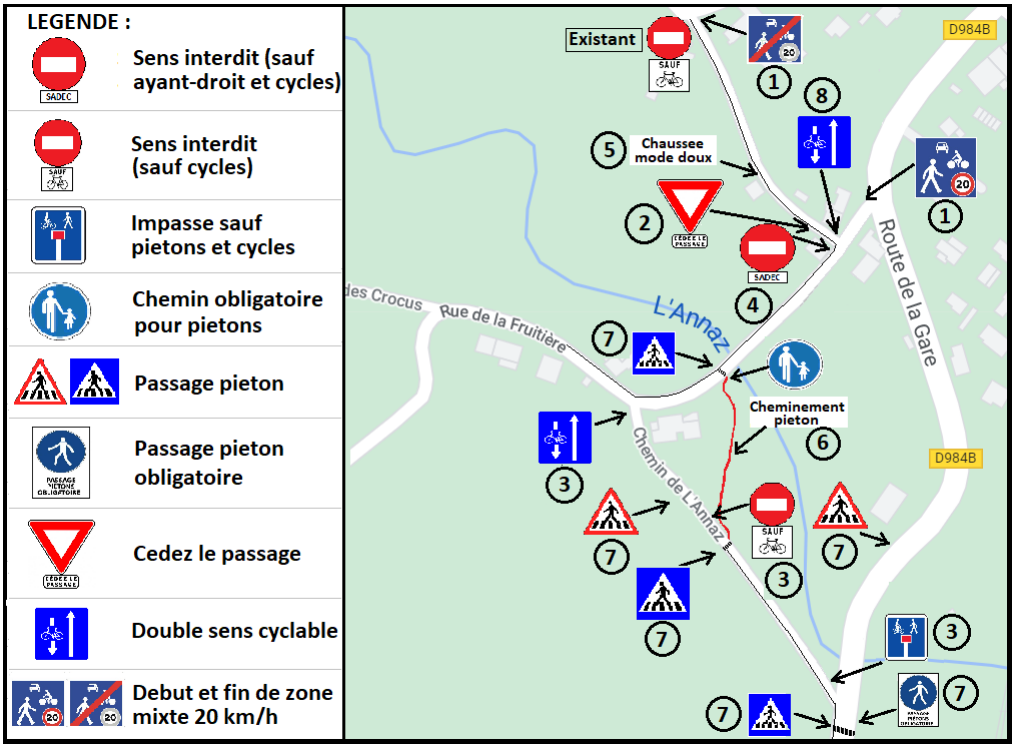


**Autres mesures envisagées (ci-dessus):**

**1)** Panneaux «zone 20 km /h», à l'entrée, rue de la Fruitière et chemin de l'Annaz

**2)** Panneau «fin de zone 20 km/h», à la sortie de l'Asticot Palace

**3)** Panneau «sens interdit», sauf cyclistes, à la sortie de la rampe qui relie le parking à la rue la Fruitière (manque de visibilité, risque de collision vélos/piétons, « raccourci par l'Asticot Palace ». La circulation des riverains, des ayants-droits et des usagers des recyclables se fait dans le sens Fruitière-Annaz.

Panneau d'impasse sauf piétons et cycles

Panneau double sens cyclable

**4)** Panneau «sens interdit sauf cycles et ayants-droits» juste après le croisement permettant de tourner à droite sur l'Asticot Palace.

**5)** Chaussée «modes doux» en continuité de l'Asticot Palace jusqu'au Crocus. A gauche, sur la montée, à l'Asticot Palace, pour éviter qu'une voiture qui monte ne se retrouve face à un piéton, un vélo ou un cavalier qui descend au milieu de la chaussée. Les riverains se garent côté droit, sur la montée.

**6)** Cheminement piétons entre la rue de la Fruitière et le parking communal. Avec panneau "chemin obligatoire pour piétons" (des deux côtés)

# Périmètre apaisé triangle Annaz/Fruitière/Menuiserie

**7)** Passages pour piétons et panneaux dédiés au cheminement piétons; les rouges s'adressent aux automobilistes, les bleus aux piétons, notamment pour les « obliger » à ne pas emprunter le pont de l'Annaz.

**8)** Panneau « double sens cyclable », à l'attention des automobilistes pour qui la rue devient à sens

P**artenaires/autorisations:** habitants de la Fruitière

**Budget estimé à confirmer**: environ 60 euros par panneau.

**Prochaines étapes:**

- À court terme, gérer le trafic de transit parasite occasionné par la présence de feux alternés sur le pont de l'Annaz
- Mesures envisagées: stand-by

**Début des travaux envisagé**: